

Le SNBPE lance son tour de France de sensibilisation du grand public aux angles morts !

Le projet de loi d'orientation des mobilités a été adopté par le Sénat, en première lecture, début avril. Parmi les mesures proposées, le gouvernement entend mettre en œuvre un plan « vélo » qui permettrait de développer davantage ce moyen de locomotion en zone urbaine. Cependant, à la suite d'accidents de la circulation au cours desquels des cyclistes ont été victimes de « l'angle mort » des poids lourds, plus de 170 députés soutiennent deux amendements visant à renforcer la sécurité des usagers vulnérables (piétons, cyclistes et autres utilisateurs d'engins de déplacement personnel). Le premier consiste à rendre obligatoire, à compter du 1er juillet 2020, la mise en place d'une signalisation spécifique sur les flancs et à l'arrière des véhicules de plus de 3,5 tonnes. Le second donnerait aux maires la possibilité de restreindre la circulation en ville des poids lourds dépourvus d'un dispositif de détection de proximité immédiate d'usagers.



Si le SNBPE (Syndicat national du béton prêt à l'emploi) salue cette initiative, il n'a pas attendu ces textes pour agir et sensibiliser les usagers des risques qu'ils encourent en ayant parfois des comportements inadaptés sur la voie publique. La circulation des deux roues en ville, qu'ils soient motorisés ou non, s'est largement intensifiée ces dernières années. La cohabitation des différents véhicules qui doivent se partager la chaussée doit pouvoir se faire en toute quiétude. Le syndicat organise ainsi, avec différents partenaires, des journées de sensibilisation aux angles morts afin de

rappeler aux cyclistes, et de manière plus générale au grand public, les bons comportements à adopter en ville. Cette opération, lancée avec succès à Bordeaux en octobre 2018, va être déclinée à l'échelle nationale toute au long de l'année.

Opération SNBPE « angles morts » – Calendrier prévisionnel et programmation envisagée*

Fort du succès des premières opérations menées en Nouvelle Aquitaine en octobre 2018 et renouvelées en mars 2019, le SNBPE et ses collèges régionaux ont entrepris des démarches pour engager un tour de France du dispositif. Quelques dates sont d'ores et déjà fixées : Bourgoin-Jallieu (16/05/19) ; Villefranche-sur-Saône* et Mâcon* (5/06/19) ; Clermont-Ferrand (19/06/19) ; La Flèche (9/07/19) ; Nantes (Fin septembre / Début octobre) ; une journée commune PACA-Occitanie avec les villes d'Aix-en-Provence, Avignon, Marseille, Nice, Toulon, Nîmes et Montpellier (14/10/19). D'autres restent à fixer pour lesquelles l'organisation est en cours de finalisation et des contacts pris avec le Grand Lyon, Annecy, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Grenoble, Saint-Etienne, Valence. En région Ile-de-France, des négociations sont amorcées avec l'association francilienne « mieux se déplacer à bicyclette » et surtout, les services de la voirie de la ville de Paris.

* Le programme indiqué ici est donné à titre prévisionnel en fonction des confirmations et des contacts engagés à date.

Des ateliers ludiques pour sensibiliser le grand public !

Le principe de ces journées de prévention est de mettre en situation des camions toupies pour faire prendre conscience aux cyclistes, comme aux piétons, de la visibilité réelle d'un chauffeur de camion. Pour que le message soit clair et percutant, des mannequins et des bâches sont disposés autour du camion afin de matérialiser les angles morts. Le public est également invité à prendre place dans la cabine, derrière le volant, pour mieux appréhender la hauteur et le volume du véhicule ainsi que le champ de vision du conducteur.

Dans ce contexte, des échanges entre les professionnels du secteur, les chauffeurs de camion et le grand public permettent de rappeler les règles simples à respecter afin d'éviter des risques d'accidents.

Des opérations similaires sont également déployées dans des écoles et des centres de formation aux métiers de l'industrie (CFAI) mais aussi auprès des jeunes conducteurs de camions.

Quelques conseils aux cyclistes :

- Rester visible
- Toujours signaler à l'avance un changement de direction
- Ne pas s'arrêter sous les rétroviseurs
- Ne jamais dépasser un camion qui manœuvre ou change de direction
- De manière générale garder ses distances

A propos du SNBPE

Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) représente 80 % de l'activité globale de la production de béton prêt à l'emploi en France. En regroupant plus de 200 adhérents et 1 800 unités de production, le SNBPE se positionne comme un acteur majeur sur le marché du béton. Pour en savoir plus : www.snbpe.org